

E. Qualité de l'air



La qualité de l'air : améliorer sa qualité (air intérieur et extérieur) pour la protection de la santé et la lutte contre les GES, par la réduction des émissions et de l'exposition des personnes

Les défis pour les années à venir sont de :

- contribuer à un développement du territoire, plus respectueux de la qualité de l'air,
- développer la surveillance et la prévention pour la qualité de l'air intérieur.



Quelques chiffres

3 c'est l'indice « atmo » moyen sur la région (faible pollution)

9,2 jours par an où la qualité de l'air est médiocre ou mauvaise

45 µg/m³ d'ozone en moyenne

55 % des émissions de NO2 dans l'air du au transport routier

50 % : objectif 2018 de réduction des **5500** t phytosanitaires utilisés

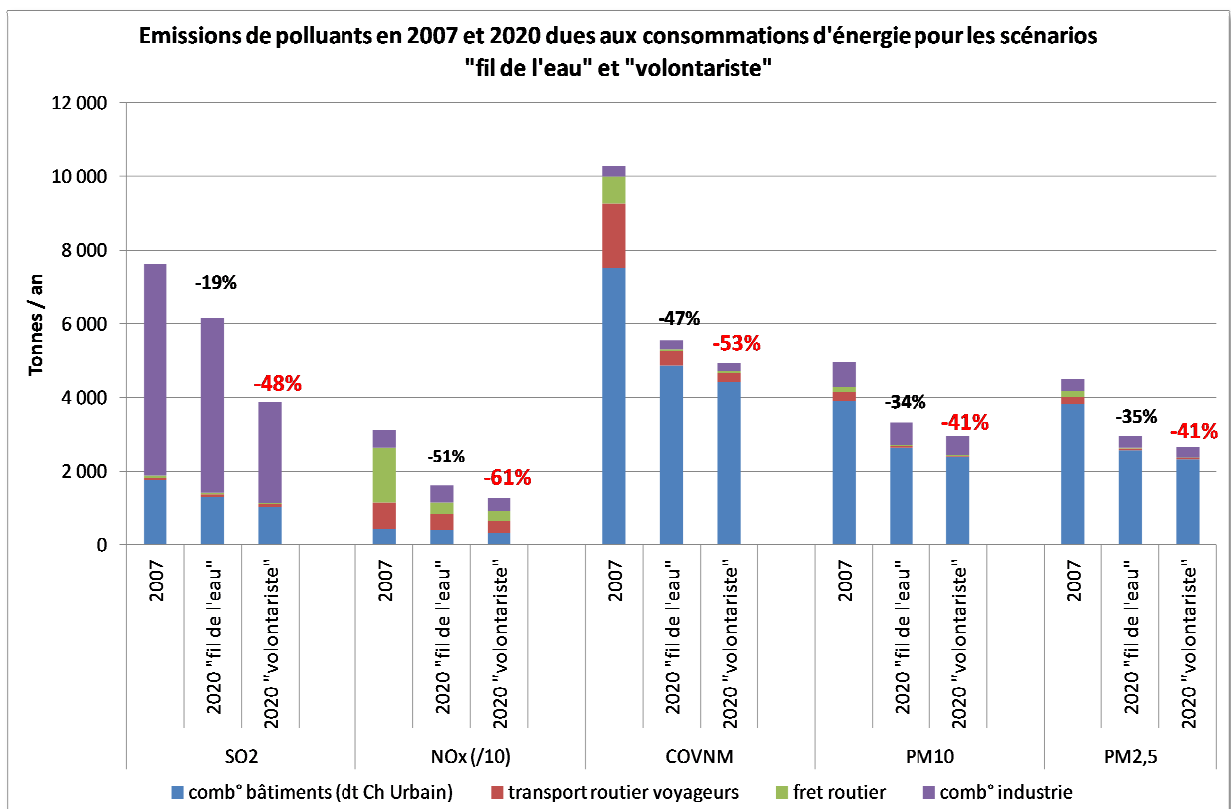
ETAT

La **qualité de l'air en Picardie est "relativement bonne"**. Comme une grande partie de l'Europe, elle est touchée par un **phénomène global de pollution à l'ozone** qui touche plutôt les **zones rurales**. Le climat océanique et le relief peu marqué de la région favorisent la dispersion des pollutions atmosphériques.

Les principaux gaz polluants en Picardie sont les oxydes d'azote (NOx), les composés organiques volatils (COV), l'ozone (O₃), le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde de carbone (CO₂), les poussières ou les particules fines (PM), le dioxyde de soufre (SO₂), le méthane (CH₄), l'acide chlorhydrique, les métaux lourds, les dioxines et les furannes, le plomb. Leurs origines sont comme pour toute la France : **les transports, l'industrie, le chauffage résidentiel/tertiaire, l'agriculture...**

D'intérêt majeur au niveau national, la **pollution de l'air intérieur** est liée à de **très nombreuses molécules** (formaldéhyde, tabac, solvants...), qui confinées, peuvent présenter des concentrations très importantes, supérieures aux espaces extérieurs. En outre, les personnes y sont **beaucoup plus exposées** : 80 % du temps dans un espace clos ou semi-clos.

Emissions de polluants en 2007 et 2020
Source SRCAE



Que dit le Grenelle ?

En travaillant de manière sectorielle, le Grenelle a défini plusieurs objectifs :

- un objectif de réduction des gaz à effet de serre dans les transports de 20 % par rapport à 1990 (2020),
- le renforcement du bonus-malus pour les automobiles (et utilitaires),
- des critères d'émission de polluant atmosphérique dans les SCoT,
- de nouveaux objectifs de performance énergétiques pour les bâtiments (RT 2012/2020),
- l'optimisation du crédit d'impôt pour la réhabilitation énergétique des logements,
- le développement de l'agriculture biologique.

PRESSIONS

Outre les phénomènes naturels (par exemple, l'émission naturelle de méthane), la pollution de l'air résulte principalement de l'activité anthropique :

1/ Les **transports routiers et aériens sont les plus grands contributeurs des gaz précurseurs de l'ozone**. En cause, les politiques d'aménagements du territoire et le "tout voiture" :

- une prédominance des déplacements individuels (70 %), avec un accroissement des distances parcourues dans les trajets « domicile-travail », « domicile-école »,
- un transport routier à 65 % environ pour la mobilité des personnes et le transport de marchandises,
- une urbanisation « opportuniste », sans réelle correspondance avec une offre organisée de transports en commun.

2/ Au regard des seuils réglementaires en vigueur, la **contribution de l'industrie et du chauffage** à la pollution au **dioxyde de soufre** a fortement **diminué**, et les **rejets en oxydes d'azote restent stables**.

3/ La pollution de l'air intérieur peut avoir **plusieurs origines** :

- **l'aménagement intérieur** et les **activités humaines** : tabac, bricolage, ménage, cuisine, feu de bois, produits cosmétiques, phytosanitaires, antiparasitaires,
- **l'environnement extérieur** : air, sol,
- le **bâtiment** et son **équipement** : revêtements, isolants, chaudières
- les **allergènes domestiques** : moisissures, acariens, animaux domestiques.

REPONSES

Depuis 1978, **Atmo Picardie** assure la surveillance de la qualité de l'air (pour les **principaux polluants atmosphériques réglementés**), et la communication et la sensibilisation.

Depuis 2004, pour une connaissance plus fine des émissions (NO₂, O₃ et PM₁₀) et une meilleure prise en compte des spécificités locales, un inventaire interrégional d'émissions permet la **modélisation de la qualité de l'air : projet ESMERALDA**.

Depuis 2001, l'activité d'Atmo Picardie s'oriente progressivement vers l'air intérieur. **L'observatoire de la qualité de l'air intérieur en Picardie est créé en 2011**.

Le **plan de surveillance de la qualité de l'air** (PSQA) adopté fin 2010 vise à améliorer la stratégie de surveillance et les équipements, dans le respect des évolutions réglementaires.

Le **plan régional santé environnement 2** (PRSE, adopté en 2011) est fondé sur le plan national santé environnement avec un ciblage sur les spécificités de la Picardie.

Le **PRQA** (plan régional de la qualité de l'air) constitue l'outil de planification opérationnelle pour l'amélioration de la qualité de l'air, il sera annexé au SRCAE.

Cadrage en Picardie

Plan régional de la qualité de l'air (annexé au SRCAE)

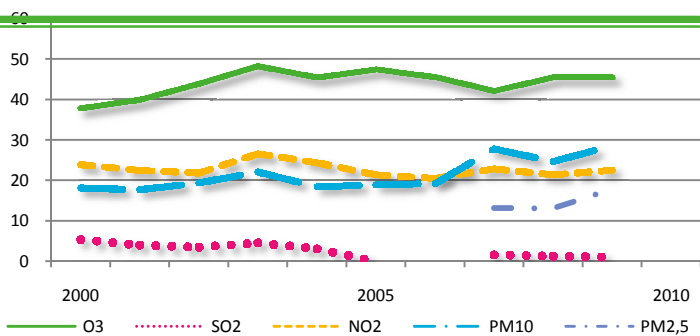
Plan régional santé environnement 2 (PRSE 2) adopté en 2011

UN INDICATEUR PARMIS D'AUTRES

La qualité de l'air résulte des différentes émissions et des réactions dans l'air en interaction avec le climat (ensoleillement, dispersion par les vents...).

La Picardie est touchée par un **phénomène global de pollution à l'ozone**, qui touche une grande partie de l'Europe et ne semble pas montrer de tendance à l'amélioration. Seul le dioxyde de soufre (SO₂) présente une tendance marquée à la baisse.

Les particules fines ont une tendance à la hausse (notamment en pollution de pointe) et constituent une préoccupation majeure avec l'ozone.



Unité : concentration moyenne annuelle dans l'air (µg/m³) / Source : Atmo Picardie, BDQA / Producteur : SOeS – Données essentielles de l'environnement

Concentration des polluants dans l'air en Picardie